Inscriptions aux services du Pôle Enfance via le Portail Famille



1 - Rendez-vous sur http://www.ville-verson.fr/enfance-jeunesse/pole-enfance/ puis cliquez sur Portail Famille/Paiement en ligne ou saisissez directement en cliquant sur le lien suivant : https://portail.aiga.fr/?client=07643

2 - Se connecter



a) Si votre ou vos enfants n'ont pas encore fréquenté les activités périscolaires de Verson, inscrivez-vous, cliquez sur « M'inscrire » puis suivez chacune des étapes, si besoin un tutoriel vidéo est à votre disposition.



Une fois cette étape terminée, vous devez attendre (24 à 48 h) la validation de votre fiche famille par le service Pôle enfance avant de pouvoir faire vos demandes d'inscription et vos réservations de dates.

b) Si votre enfant a déjà fréquenté les activités périscolaires de Verson, vous avez déjà un compte.

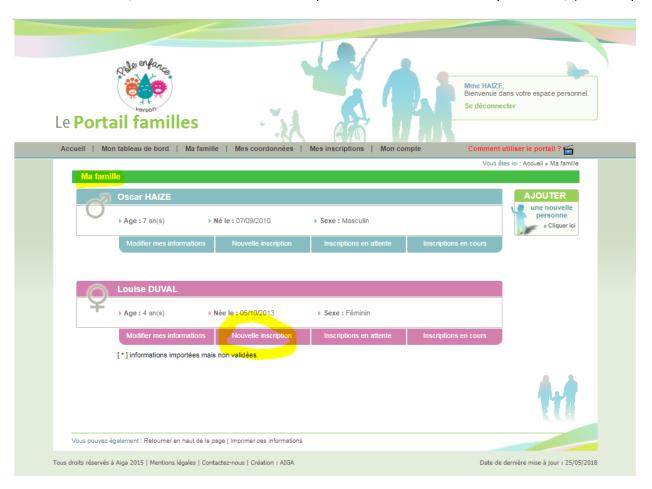
Connectez-vous avec votre e-mail et votre mot de passe, si vous l'avez oublié cliquez sur « mot de passe oublié »



Si vous ajoutez un enfant à votre compte, vous devrez attendre (24 à 48 h) la validation de sa fiche par le service du Pôle Enfance avant de pouvoir faire vos demandes d'inscription et vos réservations de dates.

3- Demande d'inscription aux services du pôle enfance (centre de loisirs, mercredi, garderie et restauration scolaire)

a) Sur la page d'accueil de votre compte **cliquez sur l'onglet « Famille ».**Désormais, faites les demandes d'inscription à chacun des services par enfant, (ici exemple pour le centre de loisirs été 2018)



- b) Cliquez sur « Nouvelle Inscription » pour demander l'inscription à l'un des services du pôle enfance (ici exemple du centre de loisirs).
- c) Pour le centre de loisirs de cet été, il faut faire une demande d'inscription au centre de loisirs et si vous souhaitez inscrire votre enfant aux mini-camps et/ou stages vous devez faire une seconde demande d'inscription pour le mini-camp et/ou le stage en question.

d) Choisir d'abord le centre de loisirs



Choix de la Périod
Période d'inscription

• La demande d'inscription a bien été enregistrée

Mémo pour les inscript

Ok

Enregistrer Demande

Annuler

- Sélectionnez les items correspondants à votre demande.

Pour le centre de loisirs de cet été, cliquez sur :

- -> Centre de Loisirs
- -> Centre de Loisirs ETE
- -> Puis la ou les semaines souhaitées
- -> Puis choisissez les jours de présence par semaine

Refaire la procédure, si vous souhaitez inscrire votre enfant sur plusieurs semaines.

La procédure est la même pour l'inscription au service « Anime Tes Vacances. »

- A cette étape cliquez sur Ok

e) Une fois votre demande d'inscription enregistrée vous arrivez sur la page « Mes inscriptions »



Avec le point d'interrogation, il s'agit de la demande d'inscription que vous venez d'effectuer, en cours de validation par le pôle enfance-jeunesse

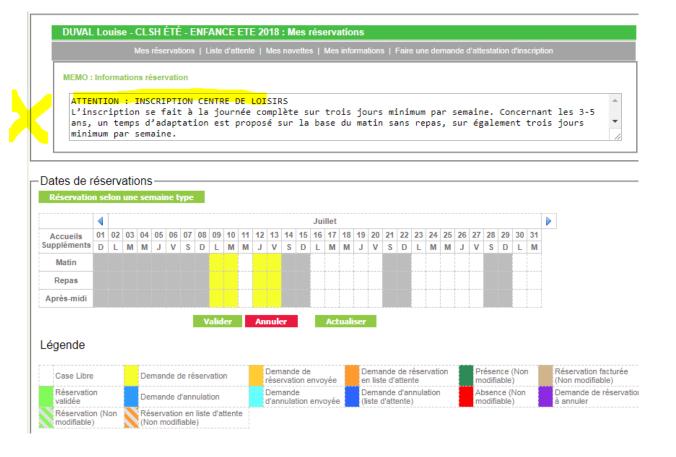
4 – Vérifier ses réservations de dates

a) Dès que ce symbole est devant votre demande d'inscription, vous pouvez vérifier vos réservations de dates en cliquant sur « Mes réservations », comme ci-dessous :



- c) Une fois que vous avez cliqué sur « Mes réservations », le calendrier apparaît, il ne vous reste plus qu'à vérifier vos dates demandées ou de les choisir si vous ne l'aviez pas fait auparavant.
- d) Prenez-en compte les consignes de réservation situées au-dessus du calendrier, (réservation journée complète avec repas sur 3 jours minimum sauf adaptation pour les 3-5 ans).
- e) Une fois vos les dates choisies cochées et/ou vérifiées, cliquez sur Valider

Votre demande de réservation est alors soumise au service Pôle Enfance.



Refaire la même démarche pour réserver une place pour votre enfant aux mini-camps et/ou stage en choisissant l'item : AnimeTesVacances/Camps/Stage

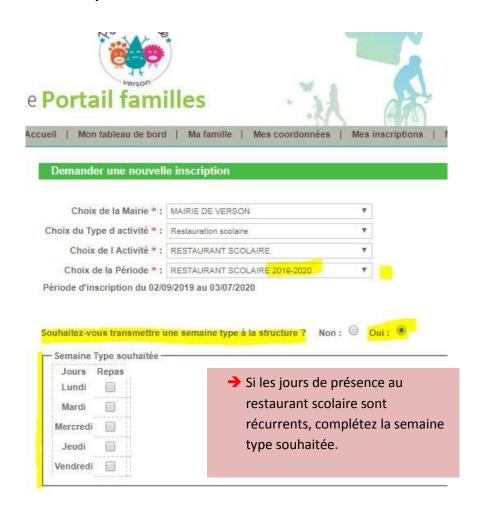
5 – Inscription à la garderie



Pour chacun des services, vous pouvez modifier vos dates de réservations en ligne :

- Pour la restauration scolaire et centre de loisirs le mercredi : au plus tard le vendredi de la semaine précédente avant 10 h
- Pour le centre de loisirs en période de vacances scolaires : au plus tard le vendredi avant 10 h, 15 jours avant la réservation.

6 - Inscription au restaurant scolaire



Votre contact:

Valérie Cauchepin-Pankar, Pôle enfance-jeunesse Mairie de Verson 02 31 46 57 23

pole-enfance@ville-verson.fr

